

L'ENVOLANT D'ENTZHEIM (EVE)

BULLETIN D'INSCRIPTION 2026-2027

INFORMATIONS JOUEUR

Nom : _____
 Prénom : _____ Né(e) le : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Commune : _____
 N° de téléphone fixe : _____ Portable : _____
 Email : _____

- 1** - ☐ Licence, N° : _____ Ancien club : _____ ou ☐ Première licence
☐ Loisir (En pratique libre, **pour les moins de 16 ans** cela signifie accompagné d'un adulte adhérent également à EVE)
☐ Faire partie d'une équipe d'Interclubs (porter le maillot du club de la saison ou un maillot de la même couleur)
2 - ☐ Second club **sans** entraînement ☐ Second club **avec** entraînement

COMPLEMENTS POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 16 ANS

- ☐ École de Badminton ☐ Circuit Jeunes (Les parents s'engagent à véhiculer leurs enfants les dimanches de compétition)
 L'inscription au "Circuit Jeunes" (fixée par le CODEP 67) est prise en charge en totalité par EVE

PARENTS: Nom et Prénom : _____
 N° de téléphone fixe : _____ Portable : _____
 Email : _____

POUR LA VALIDATION DE VOTRE INSCRIPTION, VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT

- Joindre le questionnaire de santé (ou un certificat médical de non-contre-indication de la Fédération Française de Badminton si vous devez cocher une case « Oui »)
- Compléter, dater et signer le présent bulletin d'inscription.
- Compléter le formulaire de prise de licence de la FFBAD (la page N°2)
- **Indiquer une adresse mail valide pour recevoir la licence de la FFBAD**
- Joindre le règlement de votre adhésion de _____ €
- **Païement par internet depuis notre site internet**

- ☐ Chèque (à l'ordre de EVE)
☐ Virement
☐ Espèces
☐ Internet

TARIFS POUR LA SAISON 2026-2027

Licence		Avant le 01/09/26		Après le 01/09/26		Après le 01/02/27		Après le 01/05/27
		Loisir	InterClubs	Loisir	InterClubs	Loisir	InterClubs	Loisir
ADULTE	Être né avant 31/12/2008	90 €	110 €	100 €	120 €	75 €	95 €	65 €
ENFANT	Avoir 9 ans et être né après 31/12/2008	75 €	95 €	85 €	105 €	60 €	80 €	55 €

Adhésion 2ème club	Après le 01/09/26	Après le 01/02/27	Après le 01/05/27
Avoir une licence FFBAD			
Sans entraînement	60 €	40 €	25 €
Avec entraînement	95 €	75 €	/

Inscription d'au moins 2 membres d'un même foyer : - 10 % sur le total

PAIEMENT PAR VIREMENT

Crédit Mutuel
 RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Identifiant national de compte bancaire - RIB

Banque 10278 Guichet 01226 N° compte 00020920602 Clé 15 Devise EUR

Domiciliation
CCM HORIZON

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1027 8012 2600 0209 2060 215

BIC (Bank Identifier Code)
CMCIFR2A

Domiciliation
CCM HORIZON
26 RUE DES MAIRES RADEL
67810 HOLTZHEIM

Titulaire du compte (Account Owner)
L'ENVOLANT D'ENTZHEIM
39 RUE DU CHAMP FLEURI
67960 ENTZHEIM

AVANTAGES DU CLUB (UNIQUEMENT POUR LES LICENCIES EVE)

- Vente de tubes de volants à l'Envol à un prix préférentiel
- Trois podiums maximums sont remboursés (Remboursement d'un seul tableau par podium) **
- Une inscription à un tournoi remboursée (limite de 20€) **
- Les frais de participation au Circuit Jeunes sont offerts
- Pour les arbitres, remboursement de la part club en fin d'année (quotas de matchs arbitrés atteint) **
- Les frais d'inscription à une formation sont offerts

** Sur demande avec formulaire à télécharger sur notre site internet et à nous remettre

HORAIRES DES SEANCES

A) Pratique libre (Les jeunes de moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte adhérent) :

Mardi	Vendredi	Dimanche (sur demande uniquement)
19h – 23h	20h15 – 23h	10h – 13h

B) École de badminton pour les jeunes de 9 à 16 ans : Les vendredis de 18h45 à 20h15 (hors vacances scolaires)

REGLEMENT INTERIEUR

- 1) Le règlement intérieur a la même force obligatoire pour tous les membres du club. Nul ne pourra s'y soustraire puisqu'accepté implicitement lors de l'adhésion.
- 2) Le questionnaire de santé est obligatoire si une réponse positive est cochée dans ce questionnaire il faudra fournir un certificat médical de non-contre-indication qui est disponible auprès des membres de EVE et sur le site de la FFBAD.
- 3) Les enfants mineurs sont pris en charge par les membres du club présents lors des séances de l'école de Badminton. Leur responsabilité s'arrête à la fin du créneau horaire. Pendant les séances de pratique libre du mardi et du vendredi, les moins de 16 ans doivent être accompagnés d'un adulte adhérent à EVE.
- 4) Les créneaux horaires de pratique libre dans la grande salle de l'Envol sont indiqués dans le paragraphe « HORAIRES DES SEANCES ». Ces horaires sont valables en période scolaire et pendant les vacances scolaires (le dimanche n'est ouvert que sur demande des adhérents). L'école de Badminton fonctionne les vendredis pour les enfants de 9 à 16 ans. **Les séances de l'école de Badminton ne sont pas assurées pendant les vacances scolaires.** EVE demande à ses adhérents de respecter ces horaires, rappelant que l'association est gérée par des bénévoles. D'éventuelles modifications d'horaires vous seront communiquées par emails ou sms.
- 5) La salle peut être indisponible pour des raisons indépendantes de notre volonté (Téléthon, tournoi de foot en salle etc ...). Dans ce cas vous serez averti (par mail ou SMS) et aucune réclamation ne sera acceptée.
- 6) L'association offre à tous trois séances d'essai avant l'inscription. À l'issue de cette période, le dossier d'inscription devra être complet pour pouvoir accéder à la salle.
- 7) Cotisations : Voir les tarifs en première page dans le paragraphe **TARIFS POUR LA SAISON 2026-2027**. Aucun remboursement ne pourra être effectué. L'association se réserve le droit de vérifier la prise de licence de ses membres.
- 8) Le port de chaussures dédiées exclusivement à la pratique de sport en salle est OBLIGATOIRE. Les vestiaires n°3 (pour les hommes) et n°4 (pour les femmes) sont à la disposition des adhérents. Il est conseillé de ne pas laisser d'affaires personnelles et de valeur dans les vestiaires. **L'association EVE décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.**
- 9) **La mise en place et le démontage des terrains sont faits par les joueurs adultes présents en début et fin de séance.** L'association compte sur la bienveillance de ses adhérents pour laisser la salle dans un état irréprochable (ranger les volants, jeter bouteilles vides, cartons et papier dans la poubelle de tri jaune, ...). Il est strictement interdit de manger dans la grande salle.
- 10) Pour permettre une pratique confortable et équitable, les joueurs sont invités à partager le temps de jeu c'est-à-dire : De jouer en double et de laisser leur terrain après la fin du match quand il y a du monde.
- 11) Afin de garantir un bon fonctionnement du club et le respect de ses valeurs, les comportements suivants peuvent entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive de l'adhérent concerné (membre du comité inclus) :
 - Non-respect des règles établies par le règlement intérieur,
 - Comportement irrespectueux envers les autres membres, les encadrants ou les bénévoles,
 - Dégradations volontaires du matériel ou des installations sportives,
 - Atteinte à l'image du club ou perturbation répétée de la bonne ambiance du groupe,
 - Comportement dangereux ou incompatible avec la pratique en toute sécuritéToute décision d'exclusion devra être validée à la majorité simple des membres du comité. Aucun remboursement de la cotisation ne sera effectué en cas d'exclusion.
- 12) Dans les équipes d'interclubs, **seul le capitaine est décisionnaire sur la composition** d'une rencontre.

AUTORISATIONS

- Je déclare adhérer à l'assurance « responsabilité civile et accidents corporels » proposée avec la licence par la FFBAD et avoir pris connaissance des garanties complémentaires dans le « livret du licencié ».
- J'autorise le Président ou toute personne déléguée par ce dernier à faire pratiquer tout soin médical d'urgence ou toute intervention qui s'avérerait indispensable conformément aux prescriptions du corps médical consulté.
- Je concède à l'association le droit à l'image sans contrepartie de rémunération, l'association s'engageant à exercer ce droit dans la stricte limite de ses besoins et à des fins non commerciales.
- Je décharge de toute responsabilité l'association, ainsi que tous cadres, joueurs, ou parents de joueurs qui assureraient le déplacement en véhicule automobile en cas d'accident de la circulation, ceci dans le cadre des déplacements pour entraînements, formations, compétitions ou rencontres amicales.
- Je certifie exacts les renseignements portés sur la présente fiche et reconnais que toute déclaration erronée ou fourniture de faux documents dégagerait immédiatement l'association EVE de toute responsabilité.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-dessus et m'engage à respecter tous les points.

Fait à _____ le _____

Signature de l'adhérent ou de son représentant légal